



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 12 juin 2020

Communiqué de presse

Appel paysan à participer à la mobilisation du personnel soignant le 16 juin

Les Confédérations paysannes départementales ont tissé des liens durant le confinement avec le personnel soignant en première ligne de la crise sanitaire, en organisant notamment des approvisionnements solidaires en paniers alimentaires.

De plus, les zones rurales ont aussi besoin pour leur attractivité et leur qualité de vie d'investissements dans les services publics, à commencer par ceux de la santé.

La qualité de notre alimentation et les modes de production agricole ont des impacts directs sur la santé environnementale et la santé publique. Les liens entre agriculture, alimentation et santé sont très forts et constituent le socle des besoins essentiels de la population.

Les paysan.ne.s, métiers aussi d'utilité publique, partagent ce même sentiment de manque de reconnaissance de leur rôle fondamental dans notre société, mis, comme ils le sont, en concurrence dans des marchés libéralisés mondialisés et en manque de revenu digne et sécurisant. C'est pourquoi manifester aux côtés du personnel soignant pour exiger moyens supplémentaires pour l'hôpital public, revalorisation des salaires et embauche de personnels apparaît comme une convergence évidente pour la Confédération paysanne.

Ensemble, exigeons la revalorisation des métiers d'utilité publique !

Ce ne sont pas des médailles que nous réclamons mais des actes. Pour les obtenir, les personnels de santé multiplient les mobilisations devant leurs établissements toutes les semaines et appellent à une grande journée de mobilisation le 16 juin partout en France. Déjà en soutien de la mobilisation du 16 juin dans le cadre du collectif Plus Jamais Ça, la Confédération paysanne appelle l'ensemble des paysan.ne.s à manifester leur soutien au personnel soignant en se rendant à leurs initiatives, en respectant les mesures de protection.

Contacts :

- Nicolas Girod, porte-parole de la Confédération paysanne : 06 07 55 29 09
- Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46
- Roberto Limentani, chargé de communication : 06 95 29 80 78